



# SPÉCIALISATION INTERDISCIPLINAIRE EN GÉRIATRIE ET PSYCHOGÉRIATRIE

**Vous voulez  
réaliser des  
prises en charge  
en vous adaptant  
aux besoins  
et demandes  
spécifiques  
des personnes  
âgées ?**

## **LE MÉTIER**

Ces spécialistes peuvent prendre en charge des personnes âgées (démentes ou non) selon leur degré d'autonomie en favorisant celle-ci. Selon leurs formations de base, Elles et ils encadrent au mieux le patient âgé, sa famille et les aidants proches.

## **LA FORMATION**

Au-delà des aspects théoriques (législation, concept..), cette formation permet d'améliorer la vision spécifique à la formation de base (vision interdisciplinaire) via de nombreux stages dans différents lieux d'accueil de la personne âgée.

Cette spécialisation est accessible aux détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur en soins infirmiers / infirmier responsable de soins généraux, logopédie, kinésithérapie, ergothérapie, diététicien, assistant social, assistant en psychologie ou éducateur spécialisé. ■

## Bloc : 1\*

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS	HEURES	PÉRIODE
<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>			
Activités d'intégration professionnelle	22		Annuel
Enseignement clinique et stages		450	
Séminaires, stages de gestion		10	
<b>Communication, animation et aide aux activités de la vie quotidienne</b>	3		Q1
Animation et aide aux activités de la vie quotidienne, appareillage et matériel utilisés en gériatrie		12	
Techniques de communication - validation		14	
Techniques de manutention et ergonomie		10	
<b>Gestion et législation</b>	4		Q1
Droit des personnes âgées (législation générale)		28	
Législation liée aux hébergements pour personnes âgées		22	
Principes de gestion		30	
<b>Gestion 2</b>	4		Q2
Comptabilité		64	
<b>Gestion 3</b>	2		Q2
Législation sociale		24	
Principes de gestion, d'organisation et d'administration des services de soins aux personnes âgées		14	
<b>Politiques de santé - législation</b>	2		Q2
Politique de santé et structures de soins aux personnes âgées		14	
<b>Prévention et promotion de la santé</b>	2		Q2
Evaluation de la qualité		14	
Prévention, promotion et éducation de la santé		14	
<b>Principes de soins et exercices 2</b>	2		Q1
Choix : Soins adaptés spécifiques à la personne âgée pour les professions : assistant psychologue		20	
Soins adaptés spécifiques à la personne âgée pour les professions : assistant social			
Soins adaptés spécifiques à la personne âgée pour les professions : diététique			
Soins adaptés spécifiques à la personne âgée pour les professions : éducateur spécialisé			
Soins adaptés spécifiques à la personne âgée pour les professions : ergothérapie			
Soins adaptés spécifiques à la personne âgée pour les professions : kinésithérapie			
Soins adaptés spécifiques à la personne âgée pour les professions : logopédie			
Soins adaptés spécifiques à la personne âgée pour les professions : soins infirmiers			
Soins adaptés à la personne âgée (soins infirmiers, logopédie, ergothérapie, diététique ...)		20	
<b>Prise en charge des personnes âgées en institution et à domicile</b>	2		Q1
Soins à domicile		10	
Soins en milieu hospitalier		10	
Soins en MR et enMRS, structures d'accueil et autres lieux de vie		10	
Travail en équipes pluridisciplinaires		18	
<b>Recherche, déontologie, éthique et hygiène hospitalière</b>	3		Annuel
Déontologie et éthique		14	
Méthodologie de la recherche appliquée en gériatrie		10	
Principes d'hygiène hospitalière		8	
<b>Sciences biomédicales 1</b>	6		Annuel
Anatomo-physiologie du vieillissement, gérontologie		14	
Pathologies gériatriques, pharmacologie et thérapeutiques		46	
<b>Sciences biomédicales 2</b>	2		Q1
Nutrition et diététique		14	
<b>Sciences humaines 1</b>	3		Q1
Psycho-gériatrie - psychopathologie gériatrique		30	
Sociologie du vieillissement		14	
<b>Sciences humaines 2</b>	2		Q2
Psychologie appliquée		30	
<b>Sciences professionnelles spécialisées 2</b>	1		Q2
Soins d'accompagnement de fin de vie et soins palliatifs		14	
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>1002</b>	

\* Pour connaître les prérequis des unités d'enseignement, consultez notre site [www.hepl.be](http://www.hepl.be)

## DROIT D'INSCRIPTION

Pour l'année académique 2023-2024, le minerval s'élève, pour les études de niveau Spécialisation, à : ■ **227,24 €**  
Des frais spécifiques sont ajoutés au montant du minerval. Seul le montant relatif aux activités doit être payé. Concernant le matériel, vous pouvez l'acquérir par vos propres moyens ou auprès de la HEPL : activités, ■ **10 €** - matériel, ■ **140 €**

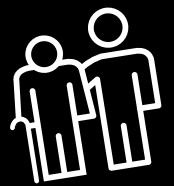
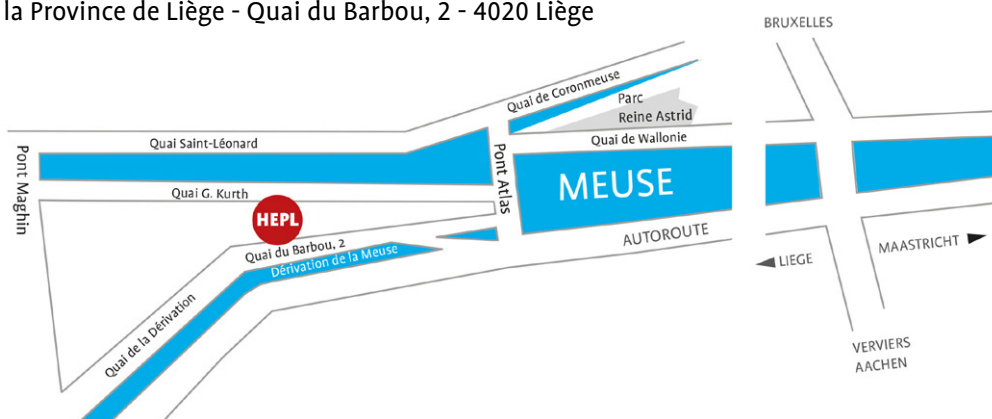
## CONTACT

**HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE** - DÉPARTEMENT SCIENCES DE LA SANTÉ  
+32 (0)4 279 78 05 - [sante.secretariat@hepl.be](mailto:sante.secretariat@hepl.be)

## ADRESSE

### SPÉCIALISATION INTERDISCIPLINAIRE EN GÉRIATRIE ET PSYCHOGÉRIATRIE

Haute Ecole de la Province de Liège - Quai du Barbou, 2 - 4020 Liège



PÔLE ACADÉMIQUE  
LIÈGE-LUXEMBOURG

**HEPL**  
Haute Ecole de la Province de Liège